

MOTION DE L'IMCG (GROUPE INTERNATIONAL POUR LA CONSERVATION DES TOURBIERES) DESTINEE A L'UNION EUROPEENNE, AUX NATIONS UNIES ET AU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

A propos du caractère prétendument renouvelable de la tourbe en tant que combustible

Traduction depuis le site internet de l'IMCG www.imcg.net: Annabelle Vuillermet et Francis Muller, pôle relais tourbières (Fédération française des conservatoires d'espaces naturels)

L'IMCG est une organisation mondiale de spécialistes des tourbières qui sont spécialement concernés par la conservation des habitats tourbeux. Durant le colloque qui s'est tenu lors de son assemblée générale bisannuelle, à Paarl (Afrique du sud) le 26 septembre 2004, la motion suivante a été adoptée.

Les taux croissants de gaz à effets de serre dans l'atmosphère modifient le climat. Le problème est lié à la mobilisation de carbone stocké de longue date, lors de l'utilisation de combustibles fossiles, et à la destruction ou la réduction de la biomasse présente sur la Terre (forêts). Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, il est préconisé de remplacer les combustibles fossiles par des substituts renouvelables.

L'IMCG se préoccupe de ce que la tourbe est de plus en plus promue en tant que combustible renouvelable. Cela s'est déjà traduit par :

- l'exclusion de la tourbe, dans la directive européenne 2003/96/EC, des hydrocarbures devant être taxés pour la production d'énergie ;
- la classification, par la Suède et la Finlande, de la tourbe en tant que 'combustible lentement renouvelable issu de la biomasse', associée à des réductions de taxes et à des 'certificats verts' ;
- la préconisation, par la Fédération de Russie, d'un remplacement du pétrole et du gaz par des combustibles issus de la biomasse, incluant la tourbe ;
- la demande de la Fédération de Russie à bénéficier d'un soutien de 20 millions de dollars américains de la part du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), volet 'Changements climatiques', pour soutenir son Programme pour les Energies Renouvelables, en présentant la tourbe comme une ressource renouvelable.

Ces assertions de 'renouvelabilité' manquent de fondement scientifique et sont basées sur un usage suggestif des termes et sur de faux arguments.

En utilisant le terme « biocombustible », le groupe de pression de la tourbe vise à différencier lexicalement la tourbière des autres combustibles fossiles et à l'associer aux cultures énergétiques à courte rotation, comme la paille et les roseaux. Le préfixe « bio- » signifie « associé à la vie ». En effet, la tourbe est « associée à la vie » dans la mesure où elle est issue d'organismes vivants. Mais, en ce sens, tous les combustibles fossiles organiques sont « associés à la vie ». En science, la biomasse est définie en tant que masse d'organismes vivants (bio = vie) ou poids vivant (Odum 1971). La tourbe combustible n'est pas de la biomasse, étant donné que la tourbe provient généralement de plantes qui sont mortes voici des milliers d'années.

Autre postulat : le caractère renouvelable de la tourbe. La tourbe est effectivement renouvelable : il s'en forme toujours actuellement, comme il s'en est formé depuis des centaines de millions d'années. Mais cela ne distingue pas la tourbe des autres combustibles fossiles, des gisements de lignite et de charbon étant également toujours en formation aujourd'hui.

Ce n'est pas la renouvelabilité (c'est-à-dire le fait que la tourbe puisse se renouveler) qui est à prendre en compte d'un point de vue climatique, mais la vitesse de renouvellement (c'est-à-dire le temps nécessaire à sa formation). Brûler du charbon signifie relarguer du carbone qui pendant des millions d'années n'a pas fait partie de l'atmosphère et de la biosphère. La tourbe utilisée comme combustible est vieille de milliers d'années.

La vitesse de renouvellement du charbon et de la tourbe est si faible que leur renouvellement ne signifie rien pour notre société. S'agissant de l'effet de serre, se renouveler signifie impliquer des sources d'énergie qui soient ré-alimentées aussi vite qu'elles sont consommées (=courte rotation).

De plus, le fait qu'un type de combustible soit renouvelable ne signifie pas qu'il soit vraiment renouvelé. Si le combustible n'a pas la possibilité de se renouveler, l'utilisation d'un combustible renouvelable contribue autant à l'effet de serre que n'importe quel combustible non renouvelable.

Après qu'une tourbière ait été exploitée, on argue souvent à tort que l'accumulation de tourbe va recommencer et que les gaz à effet de serre vont à nouveau être accumulés. Cela pourrait en effet être le cas, mais les taux concernés représentent seulement une fraction de ceux émis en brûlant d'épaisses couches de tourbe.

L'argument le plus fréquemment utilisé pour défendre la renouvelabilité de la tourbe combustible est qu'on extrait chaque année moins de tourbe qu'il ne s'en accumule par an. Cet argument est faux pour différentes raisons :

- Dans quasiment chacun des pays d'Europe, en Europe en général et sur toute la terre, il y a plus de tourbières qui disparaissent qu'il ne s'en forme. A côté de l'extraction de tourbe à proprement parler, d'énormes pertes sont occasionnées dans les tourbières par des usages agricoles, sylvicoles et extractifs. En considérant la tourbe comme un combustible renouvelable, tous les gains (toute l'accumulation de tourbe dans un pays ou une région) sont comparés à tort avec seulement une partie des pertes (celles issues de l'extraction de tourbe).

- Beaucoup de tourbe qui s'accumule 'ailleurs' n'est pas disponible pour l'exploitation, pour des raisons techniques ou de conservation. La tourbe non disponible n'est pas une ressource, et ne peut pas servir à équilibrer les pertes liées à la combustion de tourbe.

- L'extraction de la tourbe ne fait pas que consumer de la tourbe, elle détruit aussi les écosystèmes accumulant de la tourbe. A moins que la tourbe ne se régénère activement sur les sites exploités, la ressource finira par diminuer. Et c'est la situation classique sur terre. La superficie de tourbières exploitées qui ont été restaurées en tant qu'écosystèmes accumulant de la tourbe est négligeable, et hors de proportion par rapport aux superficies dégradées par l'extraction.

- Les tourbières dont on met en avant la séquestration de CO₂ pour équilibrer les émissions de CO₂ venant de la combustion de tourbe faisaient déjà partie du bilan carboné bien avant l'augmentation, liée à l'homme, du niveau de CO₂ dans l'atmosphère. Elles faisaient et font partie du système de puits naturels qui compense les sources naturelles. Ces sources naturelles comprennent les émissions de méthane (CH₄) des tourbières naturelles.

- L'extraction et la combustion de tourbe créent une source supplémentaire de gaz à effet de serre. Pour que l'effet de serre soit nul, des sources supplémentaires exigent des puits supplémentaires. L'extraction de tourbe mobilise de nouvelles sources de carbone sans créer les nouveaux puits correspondants. Sous cet angle aussi, la combustion de la tourbe n'est pas différente de celle du charbon.

La combustion de la tourbe n'est pas une activité neutre sur le climat. Il pourrait y avoir des raisons honnêtes d'utiliser localement la tourbe comme combustible – en prenant en compte les nombreuses autres qualités des tourbières – mais la renouvelabilité ne fait pas partie de ces raisons.

Les conventions internationales reconnaissent de plus en plus l'importance du stockage mondial de carbone et la fonction de séquestration des tourbières (Convention de Ramsar de novembre 2002, Convention sur la Biodiversité de février 2004). Nous incitons les organismes concernés à corriger les contradictions et à empêcher que la combustion de tourbe ne s'accroisse du fait de son caractère prétendument renouvelable..